



Comptes 2016

Résultat positif et marge d'autofinancement en progression

Avec un excédent de recettes de 0.6 million et près de 3 millions d'écart positif avec le budget adopté en décembre 2015, les comptes 2016 de la commune de Montreux présentent une situation favorable, dont se réjouit la Municipalité. Ceci d'autant plus que la marge d'autofinancement, qui atteint presque 10 millions de francs, est consistante. Les comptes doivent encore être approuvés par le Conseil communal.

Deux facteurs principaux expliquent ce bon résultat : d'une part, les charges dont la Municipalité a la maîtrise sont, une nouvelle fois, inférieures aux prévisions, grâce, notamment, au contrôle strict exercé en 2016. Ainsi, tant les dépenses salariales (-1.4%) que les dépenses liées aux biens et services (-2.3%) sont inférieures au budget. D'autre part, les recettes fiscales, grâce à celles des personnes morales et des successions et donations, dépassent de plus de 2.2 millions les montants estimés.

Les charges globales se montent à CHF 145'881'977.- en 2016 (CHF 146'224'427.- en 2015) et les revenus à CHF 146'506'125.- (CHF 145'447'753.- en 2015), laissant un excédent de CHF 624'148.-. La marge d'autofinancement poursuit la progression amorcée en 2015 et atteint CHF 9'693'902.-, en augmentation de plus de 4.3 millions et 55% par rapport à 2015 (CHF 5'325'912.-).

Le total des revenus 2016 (CHF 146'506'125.- en 2016, contre CHF 145'447'753.- en 2015), dépasse les prévisions d'un peu plus de 8 millions et 5.9%. Parmi les recettes, celles des impôts ont réservé une bonne surprise. Le total de CHF 93'954'729.- perçu en 2016 (CHF 87'969'741.- en 2015) dépasse les prévisions de 2.5% et représente une progression de 6.8% (soit CHF 5'984'988.-) par rapport à 2015.

Les dépenses d'investissements pour l'année écoulée se montent à plus de 25 millions de francs (avant déduction des subventions intercommunales et cantonales pour le stade de la Saussaz de 13 millions). Ainsi, l'excédent de liquidités dégagé par l'exercice a permis de couvrir la quasi-totalité des dépenses nettes d'investissement.

Considérant les comptes 2016 bénéficiaires et l'évolution favorable de la marge d'autofinancement, la Municipalité se dit satisfaite et confiante en l'avenir. La perspective d'augmentation du nombre d'habitants, qui générera des recettes fiscales supplémentaires grâce aux nombreuses constructions à venir (La Corsaz, Les Grands Prés, Les Charmes, parcelle de l'hôpital, etc.), conforte ce sentiment. La Municipalité entend donc poursuivre son programme d'investissements pour répondre aux besoins communaux d'infrastructures : écoles, administration, aménagements urbains, équipements touristiques et culturels, en particulier la rénovation obligatoire du Centre de congrès 2m2c. Ces aménagements nécessiteront des moyens financiers importants, rendant une nouvelle fois nécessaire le recours à l'emprunt. En comparaison avec d'autres communes de même taille, le niveau d'endettement de Montreux reste toutefois modéré.

La Municipalité